



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1499

Musée des Beaux-Arts de Lyon : modalités d'application des nouveaux tarifs des musées  
approuvés par délibération n° 2015/1274 du 9 juillet 2015

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1499 - MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON : MODALITES D'APPLICATION DES NOUVEAUX TARIFS DES MUSEES APPROUVES PAR DELIBERATION N° 2015/1274 DU 9 JUILLET 2015 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération du 9 juillet 2015, vous avez approuvé les nouveaux tarifs à appliquer dans les musées lyonnais à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Pour des raisons techniques liées à la mise en place de la nouvelle application du logiciel de billetterie (GTSV5), seuls 5 musées (musée d'art contemporain, musées Gadagne, musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique, Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation et musée de l'automobile Henri Malartre), ont pu mettre en place ces tarifs dès le 1<sup>er</sup> septembre 2015. Le musée des Beaux-Arts n'a pu appliquer ces tarifs qu'à partir du 9 septembre 2015.

Ce décalage s'est traduit par le maintien au MBA, du 1<sup>er</sup> au 8 septembre 2015, des tarifs approuvés par la délibération n° 2009/1472, sauf pour la carte musée dont le nouveau tarif à 25 € a été appliqué au 1<sup>er</sup> septembre. Durant cette semaine, les nouveaux produits (carte jeunes et carte culture) n'ont pas été délivrés au MBA.

Vu les délibérations n° 2009/1472 du 8 juin 2009 et n° 2015/1274 du 9 juillet 2015 ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

**DELIBERE**

Le report de l'application des nouveaux tarifs (sauf carte musée 25 €) au 9 septembre 2015 pour le Musée des Beaux-Arts est approuvé.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN